

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 28 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le mardi 28 juillet 2020 à 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Yves RULLIERE, Maire.

PRÉSENTS: BALANDRAUD Didier – CHATEGNIER Gilbert – FAURE Frédéric – FOREL Isabelle – GUIOT Daniel - LENOBLE Evelyne – MONTAGNE Catherine – MONTALAND Yves – PIATON Bertrand – REY Nathalie – RULLIERE Yves – SAMUEL Cyril - SEUX Denis

ABSENT EXCUSE : BUSSET Christophe (Pouvoir donné à SAMUEL Cyril) - BLACHIER Raphaël (pouvoir donné à Frédéric FAURE)

Secrétaire de séance : CHATEGNIER Gilbert

Membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoir : 2 Votants : 15

Le compte rendu de la réunion du 16 juillet 2020 est approuvé à L'UNANIMITÉ.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Désignation de Gilbert CHATEGNIER comme secrétaire de séance

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite au courrier de la Sous Préfecture de Tournon-Sur-Rhône en date du 10/07/2020 concernant une pièce manquante à la délibération n°13 du 27/05/2020 sur les indemnités de fonction du Maire et des adjoints, à savoir le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités de l'ensemble des membres du Conseil Municipal,

VU l'article L.2123-20-1,

Il s'agit de remettre au vote les indemnités de fonction du Maire et des adjoints,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-23 et L 2123-24 ;

Après lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités des maires et des adjoints, le Conseil Municipal se prononce sur le taux qu'il décide d'appliquer à l'indice 1027.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ ,

ANNULE ET REMPLACE la Délibération n°13 du 27/05/2020

DÉCIDE

- De fixer l'indemnité du Maire à 40,3 % de l'indice 1027.

- De fixer l'indemnité des adjoints à 10,7 % de l'indice 1027 à compter de leur prise de fonction comme notifié en annexe dans le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités de l'ensemble des membres du Conseil Municipal joint à la présente délibération

ANNEXE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITÉS DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ADJOINT	NOM/PRÉNOM	INDEMNITÉ % De l'indice 1027	MONTANT NET MENSUEL
1 ^{er} Adjoint	Bertrand PIATON	10,7 %	359,99 €
2 ^{ème} Adjoint	Evelyne LENOBLE	10,7 %	359,99 €
3 ^{ème} Adjoint	Daniel GUIOT	10,7 %	359,99 €
4 ^{ème} Adjoint	Cyril SAMUEL	10,7 %	359,99 €

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

- Entretien réservoir des Hauches de Tourton : **travaux réalisés par Yves RULLIERE et Bertrand PIATON**
- Serrures mairie et dépôt à changer : **attente de deux devis de réalisation 2M serrurerie et FAS**
- MRA : Grille rigide du pourtour : **Accord pour lancement des travaux (Côté route) à réaliser par DBEV**
- Urbanisme : **info réunion du 02/09/2020 pour les adjoints**
- Lignes enterrés de Orange de Grand Savas : **Deux devis en cours Lambert TP et entreprise Mounard**
- Panneau d'information électronique (comme Boulieu et Davézieux) : **Pas d'utilité pour l'instant**

La séance est levée à 20 h10